



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-65235>

Département(s) de publication : **49, 44, 85, 79**

Annonce n° **25-65235**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-5090

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 15/01/2025

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Cholet Agglomération

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20007167800011

**Ville** : Cholet cedex

**Code postal** : 49321

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 49, 44, 85, 79

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : TRAVAUX DE RESEAUX ET DE VOIRIE A VIHIERS, RUE CHAMP DE FOIRE DES CHAMPS ET DANS LES VOIES ADJACENTES - LOTS 1 ET 2

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45233120

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : La présente consultation concerne les travaux d'aménagement de voirie, de remplacement de conduites d'eau potable et de mise en séparatif du réseau unitaire à Vihiers. Les rues concernées par l'opération sont : rue Champ de Foire des Champs, rue Pierre Barillet, rue Saint-Nicolas, rue Poisson Valentin, rue Louis Provost, place Marquis de Maupassant, rue Gustave Barrée et rue du Marquis de Contades. Les travaux sont décomposés en 2 lots définis comme suit : - Lot n°1 : eaux usées, eaux pluviales et eau potable - Lot n°2 : aménagements de voirie

**Critères d'attribution** : Lot n°1 - Prix des prestations (pondération : 40%) ; - Optimisation du délai d'exécution au vu de la proposition du candidat dans l'acte d'engagement (pondération : 10%) ; - Développement durable (pondération : 10 %) : pourcentage des matériaux recyclés dans la GNT - Valeur technique appréciée au vu du contenu du mémoire technique (pondération : 40%), décomposée comme suit : - Cohérence du planning prévisionnel et de la méthodologie de travail (70 %) - Pertinence des moyens humains et matériels dédiés au chantier pour réaliser les travaux (30%) Lot n°2 - Prix des prestations (pondération : 40%) ; - Optimisation du délai d'exécution au vu de la

proposition du candidat dans l'acte d'engagement (pondération : 10%) ; - Développement durable : (pondération : 10 %) décomposée comme suit : - Pourcentage des matériaux recyclés dans la GNT (50%) - Pourcentage des matériaux recyclés dans les enrobés de chaussée (50%) - Valeur technique appréciée au vu du contenu du mémoire technique (pondération : 40%), décomposée comme suit : - Cohérence du planning prévisionnel et de la méthodologie de travail (70 %) - Pertinence des moyens humains et matériels dédiés au chantier pour réaliser les travaux (30%)

## **Section 4 - Attribution du marché**

### **Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Il a été décidé de confier les marchés relatifs aux travaux de réseaux et de voirie à Vihiers, rue Champ de Foire des Champs et dans les voies adjacentes, aux entreprises suivantes : - Lot n°1 : eaux usées, eaux pluviales et eau potable, à l'entreprise JUSTEAU TERRASSEMENTS, sise ZA Les Justices, 49700 LOURESSE ROCHEMENIER, pour un montant de 931 431,66 euro(s) HT, soit 1 117 717,99 euro(s) TTC, réparti comme suit : Pour Cholet Agglomération : 903 168,45 euro(s) HT soit 1 083 802,14 euro(s) TTC, Pour la commune de Lys-Haut-Layon : 28 263,21 euro(s) HT soit 33 915,85 euro(s) TTC. - Lot n°2 : aménagements de voirie, à l'entreprise BOUCHET VOIRIE ENVIRONNEMENT, sise ZAC La Charte Bouchère, 49360 YZERNAY, pour un montant de 473 009,60 euro(s) HT, soit 567 611,52 euro(s) TTC., réparti comme suit : Pour Cholet Agglomération : 38 863,96 euro(s) HT soit 46 636,75 euro(s) TTC, Pour la commune de Lys-Haut-Layon : 434 145,64 euro(s) HT soit 520 974,77 euro(s) TTC.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/06/2025**